



Ministère de l'Intérieur

Le 28 septembre 2018

Communiqué de presse

Budget 2019 : hausse de 3,4 % pour le Ministère de l'Intérieur

Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a reçu hier, jeudi 27 septembre, l'ensemble des organisations représentatives du ministère de l'Intérieur, successivement pour la police nationale, le conseil de la fonction militaire de la gendarmerie nationale et enfin les préfetures et les personnels servant en administration centrale.

A cette occasion, Gérard COLLOMB a fait part de sa satisfaction de pouvoir disposer d'un budget du Ministère de l'Intérieur pour l'année 2019 connaissant une hausse très significative de 3,4 % de ses moyens, soit 575 M€, au bénéfice de toutes les composantes du ministère. Le ministre d'Etat a indiqué aux représentants des personnels du ministère que ce budget était bien à la hauteur des ambitions de sa feuille de route, pour « protéger, garantir et servir » et qu'il continuerait de s'attacher à la mise en œuvre méthodique des propositions qu'elle comprend.

Cette évolution traduit notamment le fait que la sécurité est pour le Président de la République et pour le Gouvernement, comme elle l'est pour nos concitoyens, une priorité absolue. Le budget alloué aux forces de sécurité intérieure atteindra 13,1 Md€, en progression de 2,6 %, soit 335 M€ de moyens supplémentaires.

Ce second budget du quinquennat confirme que non seulement les mesures exceptionnelles de remise à niveau des moyens des forces de sécurité sont consolidées, mais que l'effort en faveur de la sécurité est accentué, traduisant une orientation forte de ce quinquennat.

Pour la sécurité intérieure, le projet de loi de finances permettra notamment de poursuivre le déploiement de la création de 10 000 postes, avec 2 500 renforts en 2019, de mettre en œuvre la programmation immobilière annoncée (300 M€ d'opérations financées en 2019) et de donner corps à l'ambition de la police de la sécurité du quotidien de disposer d'une police et d'une gendarmerie aux ambitions renouvelées (236 M€ pour le budget d'équipement des forces et de renouvellement de leur parc automobile).

Il inclut également les crédits nécessaires pour préparer l'avenir par des investissements technologiques, condition indispensable de l'adaptation des forces aux évolutions des menaces et au maintien de leurs capacités opérationnelles, notamment un plan de renforcement des capacités techniques des services de renseignement, un programme de sécurisation des réseaux et systèmes d'informations, ainsi que les moyens devant permettre la réalisation d'une infrastructure modernisée de transmissions, mutualisée entre forces de sécurité et équipes de secours.

Gouverner, c'est choisir et le Gouvernement a fait le choix de faire de la protection des Français une priorité.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr